

AVIS DES SOCIETES

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**La Société ATTAKAFULIA**

Siège social : 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère

La société ATTAKAFULIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Abdellatif ABBES (Cabinet UNION AUDIT TUNISIE) et M. Mohamed Amine JAMOSSI (Cabinet PROAUDIT).

Actif	31/12/2015		2014	
	Brut	Amortissement & Provisions	Net	Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	188 882,761	78 424,826	102 457,937	112 340,472
AC14 Comptes versés et immobilisations incorporées en cours	581 040,903		581 040,903	277 791,196
	563 823,163	78 424,826	485 398,337	139 632,668
<b>AC 2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC22 Installations techniques et machines	716 347,162	161 137,277	474 409,885	488 165,866
AC27 Autres installations, outillage et mobilier	167 444,716	58 604,331	108 840,385	143 521,573
	883 791,879	200 741,608	583 249,573	629 686,939
<b>AC 3 Placements</b>				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation				
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Parts dans des entreprises liées				
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créanciers sur ces entreprises				
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créanciers sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres qu'en à revenu variable et parts dans FCP	8 199 116,273	43 464,963	8 155 651,310	1 247 230,800
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe				
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	44 023,803		44 023,803	500,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			0,000	3 000 000,000
AC336 Autres	3 021 550,000		3 021 550,000	4 134 500,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
	11 288 682,879	43 464,963	11 245 217,916	9 407 250,800
<b>AC 4 Placements représentant les provisions techniques</b> <i>Présentés au bilan en unités de compte</i>				
<b>AC 5 Part des assureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510 Provisions pour primes non acquies	615 816,976		615 816,976	137 837,576
AC520 Provision d'assurance vie	0,000		0,000	127 751,152
AC530 Provision pour sinistres (vie)				
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	866 849,046		866 849,046	680 347,965
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et réserves (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et réserves (non vie)				
AC550 Provisions d'évaluation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		0,000		
	1 482 666,022	0,000	1 482 666,022	945 937,722
<b>AC 6 CRÉANCES</b>				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquies et non émis	59 601,067		59 601,067	12 524,471
AC612 autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 453 893,134	79 478,964	2 474 812,190	1 024 256,352
AC613 créances indirectes subrogées à l'entreprise d'assurance	563 331,688		563 331,688	660 508,800
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	711 931,176		711 931,176	
AC63 Autres créances				
AC631 personnel				
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	199 634,334		199 634,334	77 400,333
AC633 créances divers				
AC64 Créances sur résolveurs spéciaux				
	3 508 922,643	29 478,964	3 479 443,679	2 804 890,106
<b>AC 7 Autres éléments d'actif</b>				
AC71 Avance en espèces, CCP, chèques et lettres	3 227 130,632		3 227 130,632	1 326 013,178
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	1 760 795,853		1 760 795,853	649 490,554
AC722 Autres charges à reporter	123 313,643		123 313,643	746 223,290
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus	152 862,460		152 862,460	206 376,753
AC732 estimations de réassurance - accoutumés				
AC733 autres comptes de régularisation	2 478 176,836		2 478 176,836	202 434,235
AC74 Escomptes de conversion				
AC75 Autres	6 372,114		6 372,114	
	6 469 648,030	0,000	6 469 648,030	2 770 538,980
<b>Total Actifs</b>	<b>31 234 853,760</b>	<b>618 822,101</b>	<b>30 616 031,659</b>	<b>34 951 536,476</b>



\*Capitaux propres et passifs du Bilan  
Annexe N°7

Capitaux propres et passif	31/12/2013	31/12/2014
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 capital social ou (fonds équivalent)	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital		
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres		
CP5 résultat reportés	-1 587 601,552	
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>8 412 398,448</b>	<b>10 000 000,000</b>
CP6 résultat de l'exercice avant impôt	-2 071 824,951	-1 587 601,552
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>6 340 573,497</b>	<b>8 412 398,448</b>
<b>Passif</b>		
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCM émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	0,000	0,000
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	0,000	0,000
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA310 provision pour primes non acquises	3 987 764,567	2 476 625,987
PA320 provision pour assurance vie	1 085 960,171	314 864,864
PA330 provision pour sinistres (vie)	179 958,670	
PA331 provision pour sinistres (non vie)	5 958 407,512	2 167 732,863
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		1 206,408
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	5 190,192	1 446,132
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	4 190,451	1 610,046
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	983 174,480	
	<b>12 348 946,393</b>	<b>4 963 426,292</b>
<b>PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte</b>		
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>	<b>1 836 162,638</b>	<b>965 537,722</b>
<b>PA6 Autres Dettes</b>		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances		
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements reçus	722,752	722,752
PA632 personnel	131 509,099	31 663,080
PA633 état, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	237 072,109	144 712,448
PA634 créanciers divers	147 664,876	80 572,656
PA64 ressources spéciales		
	<b>517 968,836</b>	<b>257 649,836</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions reçues des réassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	2 737 400,273	352 424,021
PA72 écart de conversion		
	<b>2 737 400,273</b>	<b>352 424,021</b>
<b>Total Passifs et capitaux propres</b>	<b>22 701 041,637</b>	<b>14 952 536,475</b>



**États de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie**  
**ANNEXE 9**

	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2015	CÉSSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2015	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2015	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2014
<b>PRV.A Primes acquises</b>				
PRV.A1 Primes brutes et associées	8 558 861,243	-1 629 462,893	6 929 398,248	3 540 961,393
PRV.A2 Variation de la provision pour primes non acquises	-1 506 160,580	457 879,350	-1 048 281,230	-2 318 688,412
	7 052 700,663	-1 167 583,543	5 885 117,018	1 222 272,981
<b>PRV.B Excédent des placements effectués, transférés de l'état de résultat</b>	305 976,699	0,000	305 976,699	158 512,480
<b>PRV.C Autres produits techniques</b>				
<b>CHV.1 Charges de sinistres</b>				
CHV.11 Montants payés	-1 761 006,538	5 953,598	-1 757 052,940	-414 800,511
CHV.12 Variation de la provision pour sinistres	-3 594 579,506	186 501,061	-3 408 078,445	-1 377 494,956
	-5 357 586,044	192 454,659	-5 165 131,385	-1 792 295,467
<b>CHV.2 Variation des autres provisions techniques</b>	-483 274,480		-483 274,480	
<b>CHV.3 Restitutions aux bénéficiaires et débiteurs</b>	-2 797,852		-2 797,852	
<b>CHV.4 Frais d'exploitation</b>				
CHV.41 Frais d'acquisition	-1 278 125,918		-1 278 125,918	-958 216,285
CHV.42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	571 305,301		571 305,301	674 232,556
CHV.43 Frais d'administration	-1 888 801,393		-1 888 801,393	-1 255 124,554
CHV.44 Commission retenue des réassureurs		314 013,056	314 013,056	174 050,681
	-2 595 621,010	314 013,056	-2 279 607,954	-1 469 157,602
<b>CHV.5 Autres charges techniques</b>	-1 316,691		-1 316,691	
<b>CHV.6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>				
<b>Résultat Technique Non Vie</b>	<b>-1 576 858,817</b>	<b>-443 115,548</b>	<b>-2 227 974,465</b>	<b>-1 779 577,595</b>





**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie**

ANNEXE 4

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2015	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2015	OPERATIONS NETTES 31/12/2014
<b>PRV 1 Primes acquises</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	1 002 857,767	-51 947,714	950 910,053	303 054,233
	1 002 857,767	-51 947,714	950 910,053	303 054,233
<b>PRV2 Produits de placements</b>				
PRV 2 1 Revenus des placements	34 156,842	0,000	34 156,842	10 826,132
PRV 2 2 Produits des autres placements				
PRV 2 3 Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	34 156,842	0,000	34 156,842	10 826,132
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>				
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>				
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	-31 921,183	87 740,552	55 819,379	-6 470,130
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-129 958,820		-129 958,820	0,000
	-161 880,003	87 740,552	-74 139,441	-6 470,130
<b>CHV 2 Variation des autres provisions techniques</b>				
CHV21 Provisions d'assurance vie	-773 675,714	-127 252,152	-900 927,876	-189 222,746
CHV22 Autres provisions techniques				
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-773 675,714	-127 252,152	-900 927,876	-189 222,746
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et retournes</b>	0,000	0,000	0,000	-2 652,540
<b>CHV 4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	-164 053,335	0,000	-164 053,335	-36 611,159
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43 Frais d'administration	-115 646,973	0,000	-115 646,973	-108 446,589
CHV44 commission reçues des réassureurs	-279 700,308	0,000	-279 700,308	-141 278,459
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>				
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				
CHV 92 Correction de valeur sur placement				
CHV 93 Peries provenant de la réalisation des placements	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>CHV 10 Moins values non réalisées sur placements</b>	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>CHNT8 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat technique Vie</b>	<b>-178 241,415</b>	<b>-91 459,314</b>	<b>-269 700,729</b>	<b>-25 743,521</b>



ETAT DE RESULTAT GLOBAL  
ANNEXE 5

ETAT DE RESULTAT GLOBAL		31/12/2015	31/12/2014
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-2 237 974,665	-1 779 577,599
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	-269 700,729	-25 743,521
PRNT1	Produits des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
PRN T11	Revenus des placements	541 483,957	480 437,651
PRN T12	Produits des autres placements	0,000	0,000
PRN T13	Reprises de corrections de valeur sur placements		
PRN T14	Profits provenant de la réalisation des placements		296,713
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-48 232,997	-32 979,186
CHNT12	Correction des valeur sur placements	0,000	0,000
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-42 818,182	-2 750,000
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-305 979,699	-158 322,490
PRNT2	Autres produits non techniques	2 549 247,938	993 467,061
CHNT3	Autres charges non techniques	-2 637 690,478	-1 052 601,157
	<i>Résultat provenant des activités ordinaires</i>	<i>-2 451 664,855</i>	<i>-1 577 772,526</i>
CHNT4	Impôts sur le résultat	-28 260,096	-9 829,026
	<i>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</i>	<i>-2 471 924,951</i>	<i>-1 587 601,552</i>
PRNT 4	Gains extraordinaires	0,000	0,000
CHNT5	Pertes extraordinaires	0,000	0,000
	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-2 471 924,951</b>	<b>-1 587 601,552</b>
	<i>Effet modification comptable (nets d'impôts)</i>		
	<b>Résultat net de l'exercice après modification comptable</b>	<b>-2 471 924,951</b>	<b>-1 587 601,552</b>

**Tableau des engagements reçus et donnés**  
**Annexe n° 6**

<b>Intitulé</b>		<b>2015</b>
<b>HB1</b>	<b>Engagements reçus</b> Avals, cautions de garanties sur conventions de portage Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés Avals et cautions de garanties	<b>0</b>
<b>HB2</b>	<b>Engagements donnés</b>	<b>41 666</b>
	HB21 Avals, cautions de garanties de crédit donnés	
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente	
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	
	HB24 Autres engagements donnés	<b>41 666</b>
<b>HB3</b>	<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires  et des rétrocessionnaires</b>	
<b>HB4</b>	<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec  caution solidaire ou de substitution</b>	
<b>HB5</b>	<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>	
<b>HB6</b>	<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>	

(Unité : en Dinars)

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	8 799 486,180	3 367 878,239
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-2 037 251,599	-261 316,006
- Encaissement des primes reçues acceptations		
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Commissions versées sur les acceptations		
- Décaissement des primes pour les cessations		-249 071,709
- Encaissement des sinistres pour les cessations		
- Commissions reçues sur les cessations		
- Commissions versées aux intermédiaires	-334 688,369	-798 683,638
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 115 217,799	-2 775 728,450
- Variation des décaissements auprès des cédants		
- Variation des espèces reçues des cessionnaires		
- Décaissement liés à l'acquisition de placements financiers	-14 022 563,476	-10 550 000,000
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	11 799 840,000	9 012 979,167
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 217 128,324	-254 827,810
- Produits financiers reçus	484 080,134	1 291 944,511
- Impôt sur les bénéfices payés		-69 477,154
- Autres mouvements	-68 203,210	-31 661,917
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>288 153,762</b>	<b>-1 823 164,767</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-151 218,328	-650 883,897
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières		-6 500 000,000
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-200 000,000	
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-351 218,328</b>	<b>-7 150 883,897</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		10 000 063,842
- Dividendes et autres distributions	-16 000,000	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-16 000,000</b>	<b>10 000 063,842</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-88 864,566</b>	<b>1 826 015,178</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>1 826 015,178</b>	<b>0,000</b>
<b>Décaissement de fin d'exercice</b>	<b>1 827 150,612</b>	<b>1 826 015,178</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS***Exercice clos le 31 /12/2015***I. Présentation de l'entreprise****A- Objet et création**

La Société est régie par le Code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 DU 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété. Son Capital social s'élève au 31/12/2015 à 10.000.000 DT divisé en 2.000.000 actions de valeur nominale 5 DT chacune entièrement libérées.

La Tunisienne des Assurances Takaful "At-Takafulia" est une Société Anonyme sise au 15 rue de Jérusalem le Belvédère Tunis, a pour objet la réalisation et la gestion de contrat d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs au TAKAFUL et RETAKAFUL.

L'Assemblée Générale Constitutive de la société a été tenue le 27 juin 2013.

Le 23 août 2013, Assurances At-Takafulia a reçu l'agrément définitif, devenant ainsi la troisième compagnie takaful opérant en Tunisie.

**B- Les organes d'administration et de direction*****Le Conseil d'Administration***

Président : Ali HAMMAMI

Administrateurs :

Assurances Salim, représentée par Mme Dalila KOUBAA

STAR, représentée par M. Lassaad Zarrouk

CTAMA, représentée par M. Mansour NASRI

AMI Assurances, représentée par M. Lamjed BOUKHRISS

MAE, représentée par M. Lotfi BEZZARGUA

Tunis Re, représentée par Mme Lamia Ben Mahmoud

STUSID Bank, représentée par M. Jalel AZZOUC

The Islamic Insurance Co. (Jordanie), représentée par M. Ahmed Mohamed SABBEGH

M. Ahmed TRABELSI

***La Direction générale***

Président-directeur général : M. Ali HAMMAMI

Directeur général adjoint : M. Mondher KHABCHECHE

***Les organes de supervision et de contrôle*****Le Comité de Supervision Shari'ique**

Président : Cheikh Othman BATTIKH

Membres :

M. Mounir TLILI

M. Borhane ENNAFATI

**Le Comité permanent d'audit**

Membres :

STAR, représentée par M. Lassaad Zarrouk

CTAMA, représentée par M. Mansour NASRI

STUSID Bank, représentée par M. Jalel AZZOUZ  
M. Ahmed TRABELSI

Le Comité des placements

Membres :

Assurances Salim, représentée par Mme Dalila KOUBAA  
AMI Assurances, représentée par M. Lamjed BOUKHRISS  
MAE, représentée par M. Lotfi BEZZARGUA  
Tunis Re, représentée par Mme Lamia Ben Mahmoud

Les Commissaires aux comptes

Cabinet UNION AUDIT TUNISIE, représenté par M. Abdelatif ABBES  
Cabinet PROAUDIT, représenté par M. Mohamed Amine JAMOSSI

**Faits marquants de l'exercice comptable**

Au niveau du secteur ,

L'environnement de l'assurance a connu les faits suivants :

La présentation par la tutelle (Comité Générale des Assurances) de deux projets de lois relatifs à :

- La gouvernance des entreprises d'assurances et de réassurances
- La refonte de la législation régissant les assurances Vie et la Capitalisation ainsi que les aménagements qui en découlent sur le système financier des compagnies d'assurances et de réassurances.
- Le lancement par le Comité Général des Assurances (C.G.A) d'une étude de projet de mise en place d'une centrale de risques pour le suivi de l'application du système Bonus-Malus en Assurance Automobile.
- La modification de la forme de l'attestation d'assurance Automobile et son contenu par arrêté du Ministre des Finances du 31/12/2015 modifiant l'arrêté du 12/04/2006.
- La mise en place d'une convention sectorielle relative à l'adoption d'une nouvelle procédure de gestion des épaves, en étroite collaboration avec l'Agence Tunisienne du Transport Terrestre (ATTT), permettant d'éradiquer la pratique de la mise en circulation par les épavistes des véhicules gravement endommagés.
- La reconduction du protocole d'accord inter-compagnies relatif à l'assurance Incendie.
- Le lancement par la tutelle (Comité Général des Assurances) d'actions de sensibilisation pour l'application des dispositions de la circulaire n°01/2012 concernant la mise en place de procédures de lutte contre le blanchiment d'argent au niveau des Compagnies d'assurances, et ce en adéquation avec la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre les infractions terroristes et la répression du blanchiment d'argent.

Au niveau de la compagnie ,

***L'externalisation de la gestion des dossiers sinistres automobile matériels ;***

En 2015, la société a procédé à l'externalisation de la gestion des dossiers sinistres par le biais d'un contrat signé avec la Générale Assistance.

- ❖ L'externalisation concerne notamment :
  - La gestion des sinistres « dommages » : c'est à dire, les sinistres relatifs aux garanties Dommages au véhicule, Dommages collision, Bris de glaces, Vol partiel, Incendie partiel.

- La gestion des sinistres IDA et hors IDA y compris les dossiers connexes.
- La gestion des épaves.
- ❖ La délégation des règlements des dossiers sinistres jusqu'au 5 000 dt. Les règlements des dossiers qui dépassent les 5 000 dt doivent être approuvés par l'assureur avant de soumettre la quittance de règlement au bénéficiaire.

### **III. Principes et méthodes Comptables**

Les états financiers de la société " Assurances At-Takafulia" sont arrêtés au 31/12/2013, conformément aux dispositions prévues par la loi N°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

#### **A – Les frais préliminaires :**

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

Les frais engagés avant l'entrée en exploitation de la société " Assurances At-Takafulia" sont portés à l'actif du bilan en « frais préliminaires » dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément à la norme comptable tunisienne n°10 relative aux charges reportées, les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

#### **B – Politique d'amortissement**

La société " Assurances At-Takafulia" applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

- Immeuble : 5%
- Logiciels : 33.33%
- Agencements, Aménagements : 5%
- Matériel informatique : 33.33%
- Mobilier de bureaux : 20%
- Matériel de transport : 20%

#### **C – Placements Financiers**

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

#### **D- Provisions techniques**

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques

et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

A ce titre, il y lieu de signaler qu'au titre de l'exercice 2015, la compagnie n'a pas constaté de provision pour annulation de primes.

➤ **Provision pour primes non acquises**

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

➤ **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

➤ **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

➤ **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

### **E- Affectation des charges**

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction de leur destination. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie a retenu les critères relatifs à l'effectif, la masse salariale et la surface.

### **F- Les frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors de la conclusion des contrats d'assurances.

Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.



## IV. NOTES SUR LE BILAN :

**AC1-Actifs incorporels d'exploitation**

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2015 un montant net de 485 498 DT contre 339 633 DT au 31/12/2014 :

Désignation	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Total amortissement	Valeur nette	Valeur brute	Total amortissement	Valeur nette
Logiciel	154 657	70 346	84 311	125 535	24 519	101 016
Autres immobilisations incorporelles	26 226	8 079	18 146	12 450	1 126	11 324
Immobilisations incorporelles en cours	383 041		383 041	227 292		227 292
<b>Total</b>	<b>563 923</b>	<b>78 425</b>	<b>485 498</b>	<b>365 277</b>	<b>25 645</b>	<b>339 633</b>

**AC2-Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2015 un montant net de 583 250 DT contre 629 687 DT au 31/12/2014 :

Désignation	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Total amortissement	Valeur nette	Valeur brute	Total amortissement	Valeur nette
Agencement Aménagement	301 403	61 587	239 816	214 521	22 994	191 527
Matériel de transport	267 730	122 960	144 770	267 730	69 414	198 316
Matériel de bureau et informatique	100 156	55 240	44 916	79 548	27 212	52 336
Mobilier de bureau	167 445	58 604	108 840	166 614	25 092	141 522
Autres immobilisations corporels	5 393	2 151	3 241	5 393	1 072	4 321
Dépôts et cautionnements	41 666		41 666	41 666		41 666
<b>Total</b>	<b>883 792</b>	<b>300 542</b>	<b>583 250</b>	<b>775 471</b>	<b>145 784</b>	<b>629 687</b>

**AC3-Les Placements**

Les placements totalisent au 31/12/2015 un montant net de 11 221 227 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	6 199 116	45 465	6 153 651	1 250 000	2 750	1 247 250
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-		-	3 000 000	-	3 000 000
Autres placements	5 023 550		5 023 550	4 154 500	-	4 154 500
Autres prêts	44 026		44 026	500	-	500
<b>Total</b>	<b>11 266 692</b>	<b>45 465</b>	<b>11 221 227</b>	<b>8 405 000</b>	<b>2 750</b>	<b>8 402 250</b>

**- AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des FCP**

Type	Montant	Fonds
Contrat moudharba polyclinique cap-bon	1 400 000	Actionnaires
Contrat moudharba polyclinique de cap-bon	764 190	67% Actionnaires, 33% Participants
Participation promotion immobilière CTAMA	400 000	Actionnaires
Participation société de service automobile	300 000	Participants
Emprunt obligataire Zitouna banque	500 000	Participants
Actions WIFAK	2 584 926	Actionnaires
Actions SOTIPAPIER	204 535	Actionnaires
<b>Total</b>	<b>6 153 651</b>	

**- AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers**

Type	Date souscription	Date échéance	Montant	Fonds
CL (ISTIHMAR MOUAJAH)	28/08/2015	24/02/2016	2 000 000	Actionnaires
CL (ISTIHMAR MOUAJAH)	07/07/2015	07/07/2016	1 000 000	Actionnaires
CL (ISTIHMAR MOUAJAH)	07/04/2015	07/01/2016	500 000	Actionnaires
CL (ISTIHMAR MOUAJAH)	05/10/2015	05/10/2016	1 000 000	Participants
CL (ISTIHMAR MOUAJAH)	04/09/2015	04/03/2016	500 000	Participants
Cautionnements bancaires			23 550	
<b>Total</b>			<b>5 023 550</b>	

**ACS- Parts des réassureurs dans les provisions techniques :**

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2015 un montant net de 1 482 666 DT :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises	615 817	157 938
Provisions pour sinistres à payer Non Vie	866 849	680 348
Provisions pour sinistres à payer Vie	-	127 252
<b>Total</b>	<b>1 482 666</b>	<b>965 538</b>

**AC510 - Autres provisions techniques**

Les parts des réassureurs dans les Provisions pour primes non acquises s'élève au 31/12/2015 à 615 817 DT détaillées par branche d'assurance comme suit :

Branche	SAP constituée
Incendie	83 245
Transport	355 124
R. Divers	177 448
<b>Total</b>	<b>615 817</b>

**AC531- Provisions pour sinistres à payer Non Vie**

Les parts des réassureurs dans les Provisions pour sinistres à payer s'élève au 31/12/2015 à 866 849 DT détaillées par branche d'assurance comme suit :

Branche	SAP constituée
Auto	425 000
Incendie	311 997
Transport	115 988
R. Divers	13 733
<b>Total</b>	<b>866 849</b>

**AC6- Créances :**

Les créances totalisent au 31/12/2015 un montant net de 3 478 932 DT contre un montant de 1 844 890 DT au 31/12/2014.

Désignation	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette
Primes acquises et non émises et primes à annuler	59 601	-	59 601	12 524	-	12 524
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 453 893	29 480	2 424 413	1 094 256	-	1 094 256
Créances nées d'opérations de réassurance (Rétrocession)	231 931	-	231 931	660 509	-	660 509
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	563 352	-	563 352	-	-	-
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités	199 635	-	199 635	77 600	-	77 600
<b>Total</b>	<b>3 508 412</b>	<b>29 480</b>	<b>3 478 932</b>	<b>1 844 890</b>	<b>-</b>	<b>1 844 890</b>

**AC611- Primes acquises et non émises**

Les primes acquises et non émises s'élèvent au 31/12/2015 à 59 601 DT contre un montant de 12 524 DT au 31/12/2014. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Primes acquises et non émises brutes - Automobile	15 636	-423
Primes acquises et non émises brutes - Incendie	2 381	88
Primes acquises et non émises brutes - RC	-	553
Primes acquises et non émises brutes - I.A	110	269
Primes acquises et non émises brutes - Transport	2 285	7 627
Primes acquises et non émises brutes - Santé	34 251	4 411
Primes acquises et non émises brutes - RDS	2 956	-
Primes acquises et non émises brutes - Acceptation	1 983	-
<b>Total</b>	<b>59 601</b>	<b>12 524</b>

**AC612- Autres créances nées d'opérations d'assurances directes**

Le solde brut de cette rubrique au 31/12/2015 est arrêté à 2 453 893 DT contre un solde de 1 094 256 DT au 31/12/2014, Ces soldes sont alimentés principalement des créances vis-à-vis des agents et des courtiers.

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
AGENTS GENERAUX	1 144 106	292 207
COURTIERS	1 309 787	802 049
<b>Total</b>	<b>2 453 893</b>	<b>1 094 256</b>
Provision sur créances	29 480	-
<b>Total net</b>	<b>2 424 413</b>	<b>1 094 256</b>

**AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance**

Les créances inter compagnies s'élèvent au 31/12/2015 à 563 352 DT détaillées par compagnie comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Créances inter-compagnies	167 233	-
Inter compagnies ASTREE	26 845	-
Inter compagnies CARTE	19 536	-
Inter compagnies CTAMA	17 425	-
Inter compagnies MGA	-	-
Inter compagnies GAT	34 616	-
Inter compagnies LLOYD TUNISIEN	27 820	-
Inter compagnies MAE	41 544	-
Inter compagnies MAGHREBIA	17 982	-
Inter compagnies STAR	66 328	-
Inter compagnies SALIM	902	-
Inter compagnie A M I	67 594	-
Inter compagnies BIAT ASSURANCES	19 483	-
Inter compagnies COMAR	34 550	-
Inter compagnies AL AMANA TAKAFUL	3 368	-
Inter compagnies ZITOUNA TAKAFUL	18 126	-
<b>Total</b>	<b>563 352</b>	<b>-</b>

**AC62- Autres créances nées d'opérations de réassurances**

Le solde de cette rubrique au 31/12/2015 est arrêté à 231 931 DT contre un solde de 660 509 DT au 31/12/2014. Cette sous-rubrique est alimentée principalement des créances vis-à-vis des cessionnaires et rétrocessionnaires

**AC632- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités**

Cette sous-rubrique comprend l'impôt sur les bénéficiaires à reporter pour une somme de 199 635 DT au 31/12/2015 contre un total de 77 601 DT au 31/12/2014.

**AC7-Autres éléments d'actif**

Les autres éléments d'actif totalisent au 31/12/2015 une valeur comptable nette de 5 449 469 DT contre un solde de 2 770 539 DT au 31/12/2014.

Désignation	AU 31/12/2015		AU 31/12/2014			
	Valeur brute	Amort/ Prov	Valeur Nette	Valeur brute	Amort/ Prov	Valeur Nette
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 227 151		1 227 151	1 326 015		1 326 015
Frais d'acquisition reportés	1 260 796		1 260 796	689 491		689 491
Autres charges à répartir	123 112		123 112	369 335	123 112	246 223
Intérêts et loyers acquis non échus	153 862		153 862	206 376		206 376
Autres comptes de régularisation	2 678 176		2 678 176	302 434		302 434
Autres	6 372		6 372	-		-
<b>Total</b>	<b>5 449 469</b>	<b>-</b>	<b>5 449 469</b>	<b>2 893 651</b>	<b>123 112</b>	<b>2 770 539</b>

**AC71- Avoirs en banque, CCP, chèques et caisses**

Les avoirs en banques et en caisses se présentent au 31/12/2015 comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Banques	728 478	1 004 547
Caisses	270	763
Tunisie Valeurs	50 872	-
Chèques et effets à l'encaissement	447 530	320 883
<b>Total</b>	<b>1 227 151</b>	<b>1 326 015</b>

**AC721- Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition reportés présentent au 31/12/2015 un solde de 1 260 796 DT contre un solde de 689 491 DT au 31/12/2014. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
F.A.R - Groupe prévoyance	-	275
F.A.R - TD à capital dégressif	-	5 761
F.A.R - Ind. prévoyance	-	9
F.A.R - Ind. épargne	-	12 212
F.A.R - AUTOMOBILE	852 699	556 509
F.A.R - INCENDIE	76 263	43 402
F.A.R - RC	8 049	2 100
F.A.R - I.A	24 165	915
F.A.R - TRANSPORT	126 803	14 010
F.A.R - GROUPE MALADIE	2 308	630
F.A.R - INDIVIDUEL MALADIE	-	43
F.A.R - ASS. VOYAGE	2 132	896
F.A.R - RDS	114 760	52 727
F.A.R - ACCEPTATIONS	53 617	-
<b>Total</b>	<b>1 260 796</b>	<b>689 491</b>

**AC722- Frais préliminaires**

Les frais préliminaires nets des résorptions s'élèvent au 31/12/2015 à 123 112 DT contre un solde au 31/12/2014 de 246 223 DT. Le détail se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montants</b>
Actions de formation	10 000
Autres Frais	31 412
Cotisations aux organismes professionnels	17 700
Cotisations sociales	27 663
Déplacements, missions et réceptions	7 468
Entretiens et réparations	2 871
Fourniture eau, énergie, Carburant	14 185
Fournitures administratives	3 348
Honoraires services extérieurs	21 300
impôts, taxes et droits d'enregistrement	30 690
Location	62 620
Pas de décaissement financier	45 207
Publication, annonces et insertions	1 314
Salaires et comptes rattachés	252 189
Téléphonie	932
Travaux d'hygiène, gardiennage et jardinage	5 268
Produits financiers	-164 831
<b> Valeur Brute des frais préliminaires</b>	<b>369 335</b>
Dotations aux résorptions 2014	-123 112
Dotations aux résorptions 2015	-123 112
<b> Valeur nette des frais préliminaires</b>	<b>123 112</b>

**AC733- Autres comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation-actifs s'élèvent au 31/12/2015 à 2 678 176 DT ventilés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Au 31/12/2015</b>	<b>Au 31/12/2014</b>
Produits WAKALA non échus	2 499 159	291 255
Produits MOUDHARBA non échus	26 583	5 602
Charges constatées d'avance	152 434	5 577
<b>Total</b>	<b>2 678 176</b>	<b>302 434</b>

**CPI-Capitaux propres**

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

<b>Libellé de la rubrique</b>	<b>Situation à la date d'ouverture</b>	<b>Résultat 2014</b>	<b>Résultat 2015</b>	<b>Réserve</b>	<b>Autres Variations</b>	<b>Situation au 31/12/2015</b>
Capital social	10 000 000	-				10 000 000
Résultat reportés		- 1 587 602				- 1 587 602
Résultat de l'exercice			- 2 471 925			- 2 471 925
<b>Situation nette</b>	<b>10 000 000</b>	<b>- 1 587 602</b>	<b>- 2 471 925</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 940 473</b>

Le capital social de la société Assurances At-Takafulia se compose de 2 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 5 DT réparties comme suit au 31/12/2014 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montants en DT	Parts
Assurances Salim	480 000	2 400 000	24,0%
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance (STAR)	400 000	2 000 000	20,0%
Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)	260 000	1 300 000	13,0%
AMI Assurances	260 000	1 300 000	13,0%
Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE)	260 000	1 300 000	13,0%
Tunis Ré	160 000	800 000	8,0%
STUSID Bank	50 000	250 000	2,5%
The Islamic Insurance Company (Jordanie)	50 000	250 000	2,5%
M. Ahmed TRABELSI	38 000	190 000	1,9%
M. Radhouan ZOUARI	38 000	190 000	1,9%
M. Ali HAMMAMI	4 000	20 000	0,2%
<b>Situation nette</b>	<b>2 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

### **PA3-Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes élèvent au 31/12/2015 à 12 149 946 DT :

Libellés	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises	3 982 765	2 476 626
Provisions d'assurance vie	1 215 919	314 865
Provision pour sinistres (non vie)	5 958 408	2 167 733
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		1 206
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	5 390	1 446
Provisions pour égalisation et équilibrage	4 190	1 610
Autres provisions techniques Non vie	983 274	
<b>Total</b>	<b>12 149 946</b>	<b>4 963 486</b>

### **PA310- Provisions pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2015 un montant de 3 982 765 DT contre 2 476 626 DT au 31/12/2014. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015
AUTOMOBILE	2 810 384,013
INCENDIE	265 629,098
RC	35 285,605
IA	23 751,943
TRANSPORT	477 036,086
GROUPE MALADIE	9 081,439
ASS VOYAGE	7 502,612
RDS	354 093,771
<b>Total</b>	<b>3 982 765</b>

**PA320- Provisions d'assurances vie**

La provision d'assurance vie totalise au 31/12/2015 un montant de 1 085 960 DT contre 314 865 DT au 31/12/2014.

**PA330- Provisions pour sinistres vie**

La provision d'assurance pour sinistres vie totalise au 31/12/2015 un montant de 129 959 DT.

**PA331- Provisions pour sinistres non vie**

Le montant des provisions pour sinistres à payer nettes de recours s'élèvent au 31/12/2015 à 5 958 408 DT contre 2 167 733 DT au 31/12/2014. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015
Automobile	5 169 095
Incendie	343 521
Transport	15 649
RDS	80 918
Maladie Groupe "Santé"	43 240
Chargement de 5% pour Frais de gestion	305 985
<b>Total</b>	<b>5 958 408</b>

**PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :**

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des récessionnaires en garantie des provisions techniques.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élèvent à 1 356 163 DT au 31/12/2015 contre 965 538 DT au 31/12/2014.

**PA6-Autres Dettes :**

Les autres dettes s'élèvent à 517 059 DT au 31/12/2015 contre 257 690 DT au 31/12/2014.

Libellés	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts et cautionnements reçus	723	723
Personnel	131 599	31 662
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	237 072	144 732
Créditeurs divers	147 665	80 573
<b>Total</b>	<b>517 059</b>	<b>257 690</b>

**PA632-Personnel**

Le solde de cette rubrique est de 131 599 DT au 31/12/2015 contre un solde de 31 662 DT au 31/12/2014 ; cette rubrique est alimentée principalement par le solde du compte dettes pour congés à payer, des cessions sur salaires et du compte personnel charges à payer.



Libellés	31/12/2015	31/12/2014
Personnel avances et acomptes	-272	-
Cession assurance groupe pers	2 204	-
Cession/salaire commerciaux	514	-
Personnel rémunérations dues	320	-
Dettes provisionnées pour congés à payer	70 098	31 184
Personnel charges à payer	58 735	478
<b>Total</b>	<b>131 599</b>	<b>31 662</b>

### PA633- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le Solde de cette rubrique est de 237 072 DT au 31/12/2015 contre un solde de 144 732 DT au 31/12/2014. Le détail se présente comme suit :

Libellés	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Retenue à la source sur le personnel	2 477	335
Retenue à la source prestataires	11 929	10 181
Retenue à la source agents	17 321	17 321
Retenue à la source courtiers	44 752	21 263
Taxe sur les assurances	95 704	42 540
Autres impôts	5 749	3 309
Organismes sociaux	59 141	49 784
<b>Total</b>	<b>237 072</b>	<b>144 732</b>

### PA7- Autres Passifs

Les autres passifs s'élèvent à fin 2015 à 2 737 400 DT contre 353 424 DT fin 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Charges WAKALA non échus	2 499 159	291 255
Charges MOUDHARBA non échus	26 583	5 602
Charges à payer	145 517	56 567
<b>Total</b>	<b>2 671 259</b>	<b>353 424</b>

## V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

### PRNV 1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2015 à 5 885 117 DT contre 1 222 253 DT à fin 2014.

Libellés	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Primes émises	8 558 861	- 1 625 463	6 933 398	4 184 533	- 643 592	3 540 941
Variation PPNA	1 506 161	- 457 879	1 048 281	2 476 626	- 157 938	2 318 688
<b>Total</b>	<b>7 052 701</b>	<b>- 1 167 584</b>	<b>5 885 117</b>	<b>1 707 907</b>	<b>- 485 654</b>	<b>1 222 253</b>

**PRNT 3- Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique**

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques non vie.

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2015 de 305 980 DT contre un montant de 158 322 DT au 31/12/2014.

**CHNV1- Charges de sinistres**

Les charges de sinistres s'élèvent à fin 2015 à 5 165 133 DT contre 1 791 995 DT à fin 2014.

Le détail se présente comme suit :

Libellés	AU 31/12/2015			AU 31/12/2014		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Montants payés	1 763 009	- 5 954	1 757 055	414 501	-	414 501
Variation de la provision pour sinistres à payer	3 594 580	- 186 501	3 408 078	2 057 843	- 680 348	1 377 495
<b>Total</b>	<b>5 357 588</b>	<b>- 192 455</b>	<b>5 165 133</b>	<b>2 472 343</b>	<b>- 680 348</b>	<b>1 791 995</b>

**CHNV4- Frais d'exploitation**

Les frais d'exploitation s'élèvent à fin 2015 à 2 276 609 DT contre 1 368 158 DT à fin 2014.

Libellés	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
Frais d'acquisition	- 1 273 126	- 958 216
Variation des frais d'acquisition reportés	571 305	671 233
Frais d'administration	- 1 888 801	- 1 255 225
Commissions reçues des réassureurs	314 013	174 051
<b>Total</b>	<b>- 2 276 609</b>	<b>- 1 368 158</b>

**CHNV41- Frais d'acquisition**

Cette rubrique présente un solde brut de 1 273 126 DT au 31/12/2015 contre un solde de 958 216 DT au 31/12/2014.

**CHNV42- La variation des frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition reportés tels que définis au niveau de la note AC721 présentent une variation positive de 571 305 DT au 31/12/2015.

**CHNV43- Les frais d'administration**

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2015 est de 1 888 801 contre 1 255 225 DT au 31/12/2014.

**CHNV44 : Commissions reçues des réassureurs**

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions non vie sont arrêtées au 31/12/2015 à 314 013 DT contre 174 051 DT au 31/12/2014.

**VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE****PRV 1- Primes acquises**

Les primes acquises s'élèvent à fin 2015 à 950 910 DT contre 303.054 DT à fin 2014.

Libellés	AU 31/12/2015		Valeur Nette	AU 31/12/2014		Valeur Nette
	Valeur brute	Cession		Valeur brute	Cession	
Primes émises	1 002 858	51 948	950 910	317 241	- 14 187	303 054
<b>Total</b>	<b>1 002 858</b>	<b>- 51 948</b>	<b>950 910</b>	<b>317 241</b>	<b>- 14 187</b>	<b>303 054</b>

**PRV 21- Produits de placement**

Les revenus de placement s'élève au 31/12/2015 à 34 157 DT contre 10 826 DT au 31/12/2014 soit une augmentation de 23 331 DT.

**CHV1- Charges de sinistres**

Les charges de sinistres de la branche Vie s'élèvent à fin 2015 à 74 139 DT contre 6 470,130 DT à fin 2014.

Libellés	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
Montants payés	- 55 819	6 470
Variation de la provision pour sinistres	129 959	-
<b>Total</b>	<b>74 139</b>	<b>6 470</b>

**CHV2- Variation des autres provisions techniques**

La variation des autres provisions techniques s'élèvent à fin 2015 à 840 944 DT contre 189 223 DT à fin 2014.

**VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT GLOBAL****PRNT1- Produits des placements**

Les produits des placements s'élèvent à fin 2015 à 541 483 DT contre 480 734 DT à fin 2014.

Libellés	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
Revenus des placements	575 641	480 437
Profits provenant de la réalisation des placements		297
<b>Total</b>	<b>575 641</b>	<b>480 734</b>

**PRNT2- Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques s'élèvent à fin 2015 à 2 549 248 DT contre 993 467 DT à fin 2014. Le détail se présente comme suit :

Libellés	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
Produit Wakala	2 499 159	963 333
Produit Moudharaba	26 583	5 602
Autres produits non techniques	23 506	24 531
<b>Total</b>	<b>2 549 248</b>	<b>993 467</b>

**CHNT3-Autres charges non techniques**

Les autres charges non techniques s'élèvent à fin 2015 à 2 637 690 DT contre 1 052 601 DT à fin 2014. Ce solde se détaille comme suit :

Libellés	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
Charge Wakala	2 499 159	963 333
Charge Moudharaba	26 583	5 602
Autres charges non techniques	111 948	83 665
<b>Total</b>	<b>2 637 690</b>	<b>1 052 601</b>

**VIII. EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

**IX. ANNEXES COMPLEMENTAIRES :**

Annexe 8 : Mouvements ayant affecté les éléments d'actif

Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements

Annexe 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Vie

Annexe 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Non Vie

Annexe 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Catégorie : Vie au 31/12/2015

Annexe 16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Catégorie : Non Vie au 31/12/2015



*Etat récapitulatif des Placements*  
Annexe n° 9 :

Rubriques	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins
				Valeur latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	-	-	-	-
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	6 199 116	6 153 651	6 153 651	45 465
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres parts d'OPCVM	-	-	-	-
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	-	-	-	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-
Autres dépôts	-	-	-	-
Autres prêts	44 026	44 026	44 026	-
Autres	5 023 550	5 023 550	5 023 550	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
<b>Total :</b>	<b>11 266 692</b>	<b>11 221 227</b>	<b>11 221 227</b>	<b>45 465</b>



التأمينات التكاfulية  
Assurance Al-Takafulia

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer  
Année n° 10

Année d'inventaire	Exercice de surveillance				
	2011	2012	2013	2014	
<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés				420 971	
Provisions pour sinistres				2 242 081	
Total charges des sinistres				2 663 052	
Primes acquises				1 525 307	
% sinistres / primes acquises				175%	

Année d'inventaire	Exercice de surveillance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés				88 536	1 368 005
Provisions pour sinistres				1 810 288	4 313 094
Total charges des sinistres				1 898 824	5 701 099
Primes acquises				1 525 307	8 055 558
% sinistres / primes acquises				126%	72%



تأمينات التكافلية  
Assurances At-Takafulia

## Ventilation des charges et produits des placements

Annexe n° 11

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		0	0
Revenus des participations		575 641	575 641
Revenus des autres placements		0	0
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)			
<b>Total produits des placements</b>	<b>0</b>	<b>575 641</b>	<b>575 641</b>
Intérêts		5 649	5 649
Frais externes et internes		42 584	42 584
Autres frais		42 818	42 818
<b>Total charges des placements</b>		<b>91 051</b>	<b>91 051</b>





**\*Résultat technique par catégorie d'assurance Vie**

Annexe 12

Rubriques	Assurance Vie
<b>Primes acquises</b>	<b>1 002 858</b>
<i>Primes émises</i>	<i>1 002 858</i>
<i>Variation des primes acquises et non émises</i>	
<b>Charges de prestations</b>	<b>935 556</b>
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>31 921</i>
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	<i>129 959</i>
<i>Charges des autres provisions techniques</i>	<i>773 676</i>
<b>Solde de souscription</b>	<b>67 302</b>
<b>Frais d'acquisition</b>	<b>-164 053</b>
<b>Autres charges de gestion nettes</b>	<b>-115 647</b>
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-279 700</b>
<b>Produits des placements</b>	<b>34 157</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>0</b>
<b>Solde financier</b>	<b>34 157</b>
<b>Parts des réassureurs dans les primes acquises</b>	<b>-51 948</b>
<b>Parts des réassureurs dans les prestations payées</b>	<b>87 741</b>
<b>Parts des réassureurs dans les charges de provisions</b>	<b>-127 252</b>
<b>Parts des réassureurs dans les participation aux résultats</b>	
<b>Commissions reçues des réassureurs</b>	
<b>Solde de réassurance</b>	<b>-91 459</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>-269 701</b>



\*Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie

Annexe 13

Rubriques	Assurance Non Vie						Total
	Automobile	Transport	Incendie	Santé, Inc & Invalidité	Risques Divers et Techniques	Acceptation	
Primes acquises	5 255 256	378 279	341 082	669 129	316 859	92 095	7 052 701
Primes émises	5 939 857	697 280	490 459	645 726	533 465	205 602	8 512 389
Variation des primes non acquises	-700 659	-313 660	-151 670	-5 833	-218 850	-115 490	-1 506 161
Variation des primes acquises et non émises	16 059	-5 342	2 293	29 235	2 244	1 983	46 472
Charges de prestations	5 621 567	23 386	91 328	518 010	62 612	26 698	6 343 600
Prestations et frais payés	1 064 665	13 475	12 738	473 691	2 344	0	1 566 913
Charges des provisions pour prestations diverses	4 556 901	9 911	78 591	44 319	60 268	26 698	4 776 687
<b>Solde de souscription</b>	<b>-366 310</b>	<b>354 893</b>	<b>249 754</b>	<b>151 119</b>	<b>254 247</b>	<b>65 397</b>	<b>709 100</b>
Frais d'acquisition	-454 952	-53 407	-37 566	-49 458	-40 860	-65 579	-701 821
Autres charges de gestion nettes	-1 318 905	-154 826	-108 903	-143 379	-118 452	-45 653	-1 890 118
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-1 773 856</b>	<b>-208 233</b>	<b>-146 469</b>	<b>-192 837</b>	<b>-159 312</b>	<b>-111 231</b>	<b>-2 591 939</b>
Produits des placements	213 509	25 064	17 630	23 211	19 176	7 390	305 980
Participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
<b>Solde financier</b>	<b>213 509</b>	<b>25 064</b>	<b>17 630</b>	<b>23 211</b>	<b>19 176</b>	<b>7 390</b>	<b>305 980</b>
Parts des réassureurs dans les primes acquises	-389 581	-177 594	-195 883	-5 270	-352 533	-46 723	-1 167 584
Parts des réassureurs dans les prestations payées	0	5 713	241	0	0	0	5 954
Parts des réassureurs dans les charges de provisions	50 000	115 988	0	0	9 499	11 014	186 501
Parts des réassureurs dans les participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs	58 442	63 005	75 574	0	101 379	15 613	314 013
<b>Solde de réassurance</b>	<b>-281 140</b>	<b>7 113</b>	<b>-120 068</b>	<b>-5 270</b>	<b>-241 655</b>	<b>-20 097</b>	<b>-661 116</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>-2 207 797</b>	<b>178 837</b>	<b>847</b>	<b>-23 777</b>	<b>-127 544</b>	<b>-58 540</b>	<b>-2 237 975</b>



تأمينات التكاfulia  
Assurances At-Takafolia

**\*Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers**  
**Annexe n° 14**

Rubriques	Exercice
	2015
<b>Participation aux résultats (<i>états de résultat technique</i>)</b>	<b>0</b>
* Participation attribuée à des contrats	0
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	
<b>Participation aux résultats des contrats d'assurance vie</b>	<b>0</b>
* Provisions mathématiques moyennes	
* Montant minimum de participations	
* Montant effectif de la participation	

Annexe n°15 : Tableau de rattachement du résultat technique  
par catégorie d'assurance aux états financiers  
Catégorie : Vie au 31/12/2015

	Rattachement	Total
<b>Primes</b>	PRV11	1 002 858
<b>Charges de prestations</b>	CHV11	-161 880
<b>Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques</b>	CHV12, CHV21	-773 676
<b>Solde de souscription :</b>		67 302
<b>Frais d'acquisition</b>	CHV41, CHV42	-164 053
<b>Autres charges de gestion nettes</b>	PRV4, CHV43	-115 647
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes :</b>		-279 700
<b>Produits nets de placements</b>	PRV2, CHV9	34 157
<b>Participation aux résultats</b>	CHV3	0
<b>Solde Financier :</b>		34 157
<b>Primes cédées ou rétrocédées</b>	PRV11 2° Colonne	-51 948
<b>Part des réassureurs dans les prestations payées</b>	CHV11 2° Colonne	87 741
<b>Part des réassureurs dans les charges de provisions</b>	CHV21 2° Colonne	-127 252
<b>Part des réassureurs dans les participations aux résultats</b>	CHV3 2° Colonne	0
<b>Commissions reçues des réassureurs</b>	CHV44 2° Colonne	0
<b>Solde de réassurance :</b>		-91 459
	<b>Résultat technique</b>	<b>-269 701</b>
<b>Informations complémentaires :</b>		
<i>Versements périodiques de rentes Vie</i>		0
<i>Montants des rachats Vie</i>		0
<i>Capitaux échus Vie</i>		0
<i>Intérêts techniques bruts de l'exercice</i>		0
<i>Provisions techniques brutes Vie à la clôture</i>		1 090 151
<i>Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture</i>		0



Assurances At-Takafulia

Annexe n°16 : Tableau de rattachement du résultat technique  
par catégorie d'assurance aux états financiers  
Catégorie : Non Vie au 31/12/2015

	Rattachement	Total
<b>Primes acquises</b>		<b>7 052 701</b>
Primes émises	PRNV11	8 512 389
Variation des primes non acquises	PRNV12	-1 459 689
<b>Charges de prestations</b>		<b>6 343 600</b>
Prestations et frais payés	CHNV11	1 566 913
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	4 776 687
<b>Solde de souscription :</b>		<b>709 100</b>
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-701 821
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV3 et PRNV2	-1 890 118
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes :</b>		<b>-2 591 939</b>
<b>Produits nets de placements</b>		<b>305 980</b>
Participation aux résultats	PRNT3 CHNV3	0
<b>Solde Financier :</b>		<b>305 980</b>
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	-1 167 584
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	5 954
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	186 501
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	314 013
<b>Solde de Réassurance :</b>		<b>-661 116</b>
<b>Résultat technique :</b>		<b>-2 237 975</b>
<b>Informations complémentaires :</b>		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		7 006 229
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		0
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		4 776 687
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		0
Provisions pour PR & Ristournes à la clôture		0
Provisions pour PR & Ristournes à l'ouverture		0
Autres provisions techniques à la clôture		0
Autres provisions techniques à l'ouverture		0

# U.A.T

Cabinet UNION AUDIT TUNISIE

67, Av Alain Savary- Bloc B 4<sup>ème</sup> étage - 1082 Tunis

Tél : 71 787 233 - Fax : 71 796 147

Email : uaf@gnet.tn



Proaudit

Rue Abou Hamed El Ghazell, Immeuble les chalets,  
MontPlaisir, Tunis

Tél : 71 905 090- Fax : 71 904 519

Email : cabinet.proaudit@planet.com

Tunis, le 23 Mai 2016

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE LA TUNISIENNE DES  
ASSURANCES TAKAFUL « At-Takafulia »**

**OBJET : Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2015**

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale constitutive, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de LA SOCIETE LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL « AT-TAKAFULIA » arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 22.701.041 DT, et un résultat déficitaire de 2.471.925 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité de votre conseil. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des co-commissaires aux comptes**

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit

appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2015 ont été établis et présentés selon les méthodes et principes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes relatives au secteur d'assurances et de réassurances.

6- Contrairement aux dispositions de la loi n° 2014-47 du 24 juillet 2014, amendant et complétant le code des assurances, il n'a pas été réalisé la séparation totale entre les comptes du « fonds des adhérents » et ceux de la société de gestion « la Tunisienne des assurances Takaful- attakafulia ». De ce fait, en l'absence d'états séparés, le résultat déficitaire présenté dans les états financiers de l'exercice 2015, qui s'élève à 2.471.925 DT, englobe le résultat du fonds des adhérents et celui de la société Attakafulia. Selon la loi précitée, l'entreprise d'assurance Takaful ne peut distribuer aucun bénéfice aux actionnaires sur le surplus d'assurance dégagé par les comptes du fonds des adhérents. Egalement, elle ne participe pas aux risques supportés par le fonds des adhérents et ne supporte aucune perte qui en découle sauf si cette perte résulte d'un manquement ou d'une contravention aux conditions fixées au contrat d'assurance Takaful. A défaut de séparation totale des comptes et de préparation d'états séparés et en l'absence de normes comptables spécifiques à l'assurance Takaful, nous ne pouvons pas ventiler le déficit dégagé en 2015 entre le fonds des adhérents et la société Attakafulia.

#### Opinion sur les états financiers

7- A l'exception de la situation décrite dans les paragraphes 6 précité, à notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société **LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL « AT-TAKAFULIA »** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### Vérifications spécifiques

8- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ce rapport.

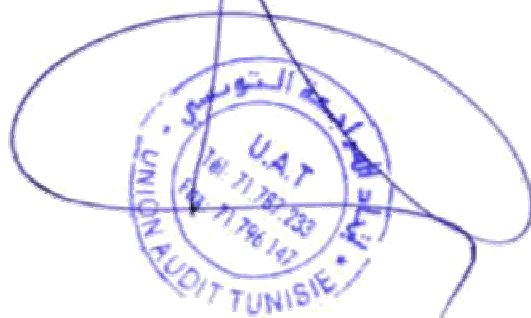
9- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont font l'objet d'un rapport distinct destiné au conseil d'administration.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

10- Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

■ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE

*Abdellatif ABBES*



■ Cabinet PROAUDIT

*Mohamed Amine JAMOUSSE*





Tunis, le 23 Mai 2016

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE LA TUNISIENNE DES  
ASSURANCES TAKAFUL « At-Takafulia »**

**OBJET : Rapport spécial - Exercice clos le 31/12/2015**

**Messieurs,**

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations conclues autres que les rémunérations des dirigeants**

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

**1- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par les conseils d'administration du 27 juin 2013 et du 20 octobre 2015. Elle englobe :**

- ✓ Une rémunération nette annuelle de 90.000 DT
- ✓ Une voiture de fonction
- ✓ 500 litres d'essence par mois
- ✓ Une prime forfaitaire de productivité d'un montant annuel net de 11.081 DT.

Au total, les rémunérations servies au président directeur général pendant la période allant du 01/01/2015 au le 31/12/2015, hors avantages en nature, s'élèvent à un montant brut de 150.468 DT.

2- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par les conseils d'administration du 23 avril 2014 et du 20 octobre 2015. Elle englobe :

- ✓ Une rémunération nette annuelle de 72.000 DT
- ✓ Une voiture de fonction
- ✓ 300 litres d'essence par mois
- ✓ Une prime forfaitaire de productivité d'un montant annuel net de 9.902 DT.

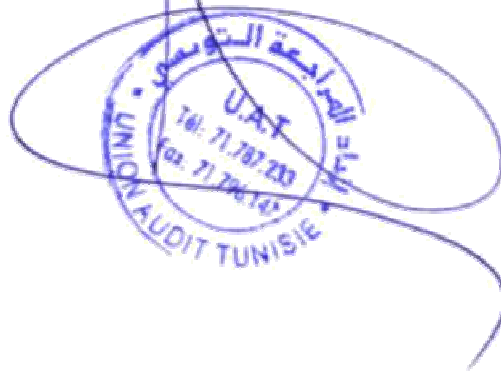
Au total, les rémunérations servies au directeur général adjoint en 2015, hors avantages en nature, s'élèvent à un montant brut de 136.361 DT.

3- Les jetons de présence servis en 2015 au titre de l'année 2014 s'élève à 3.000 DT net par membre soit un total brut servi de 33.750 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

■ **Cabinet UNION AUDIT TUNISIE**

*Abdellatif ABBES*



■ **Cabinet PROAUDIT**

*Mohamed Amine JAMOUSI*



